



HAL
open science

Master sciences aviaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation/accréditation d'une formation étrangère. Master sciences aviaires. 2017, Université de Lomé - TOGO. hceres-02029917

HAL Id: hceres-02029917

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029917v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Master en Sciences aviaires

Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)

Université de Lomé (Togo)

Novembre 2017

Le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) a demandé l'évaluation de son Master en sciences aviaires par le Hcéres. Le référentiel d'évaluation utilisé est le référentiel spécifique d'évaluation externe des formations à l'étranger, adopté par le Conseil du Hcéres le 4 octobre 2016. Il est disponible sur le site internet du Hcéres www.hceres.fr.

Pour le Hcéres,¹

Michel Cosnard, président

Pour le comité d'experts,²

Delphine Latour, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365, November 14th, 2014,

¹ Le président of Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

Université/établissement : Université de Lomé, Lomé, Togo.

Composante, faculté ou département concerné : Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)

Nom de la formation : Master en Sciences aviaires

Filière spécialisée ou spécialité :

Master avec 5 spécialités :

- Productions avicoles
- Procédés de transformation en filière avicole
- Sécurité sanitaire
- Biotechnologie et génétique avicoles
- Socio-économie et marketing de la filière avicole.

Année de création et contexte :

Le projet de formation en sciences aviaires à l'Université de Lomé a débuté en 2006. Fruit d'une collaboration entre l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA) et l'Ecole Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires (ESTBA), le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) a officiellement été lancé en 2014. Il est l'un des Centres d'Excellence Africains financés par la Banque mondiale dans le domaine agricole. L'accueil de la première promotion d'étudiants a eu lieu en 2015.

Lieu(x) où la formation est dispensée :

Etablissement(s) : Université de Lomé

Ville(s) et campus : Lomé, Togo

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Nom, prénom : TONA Kokou

Corps et grade : Professeur

Discipline principale enseignée : Techniques de production avicole

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES 4 DERNIÈRES ANNÉES

Promotion	2015 - 2017	2016 - 2018
Effectifs en entrée	25	24

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

- Delphine LATOUR, Maître de conférences, Université de Clermont, présidente
- Anne-Hélène PRIGENT-SIMONIN, Maître de conférences, Université de Brest
- Christophe BRESSAC, Maître de Conférences, Université de Tours
- Léonore LEGER-AVERCENC, Doctorante, Université de Lorraine.

Le HCERES était représenté par Pierre COURTELLEMONT, Professeur, conseiller scientifique.

DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

- **Date de la visite :** du 11 au 13 septembre 2017
- **Résumé du déroulement :** arrivée du comité à Lomé le 11 septembre, début de la visite le 12. Rencontre avec le Président honoraire de l'Université, M. GBEASSOR Messanvi, le Doyen de la Faculté des Sciences, M. TCHANGBEDJI Gado, le Doyen honoraire de la Faculté des Sciences, Mme GLITHO Isabelle Adolé, le directeur du CERSA, M. TONA Kokou, et le directeur adjoint, M. AGBONON Amegnona, en présence de membres du personnel et d'enseignants du CERSA pour une présentation des objectifs du CERSA et de son organisation. Entretiens individuels ou collectifs (responsables de chaque parcours de masters, panels d'enseignants, panels d'étudiants, panels de partenaires professionnels, responsables de service, étudiants...) et visites (centres de ressources pédagogique, informatique, lieux d'enseignement, laboratoires de recherche et lieux d'exploitation) se sont succédés lors des deux jours de présence du comité sur place. Tous les entretiens ont eu lieu devant le comité réuni en formation plénière, à huis clos. Un dernier entretien avec la direction (K. TONA / A. AGBONON) a permis de répondre aux demandes d'ultimes précisions. Conclusion de la visite le 13 septembre après-midi et présentation de la suite du processus avec l'équipe de direction réunie et en présence du doyen M. TCHANGBEDJI Gado. Retour à Paris le 14 septembre.
- **Organisation de la visite et coopération de la formation et de l'établissement à accréditer :**
La liste des personnes à rencontrer et les lieux ou dispositifs à visiter avaient été établis au préalable et soumis à la direction du CEA qui les a acceptés. Coopération sans faille de l'instance évaluée.
Personnes rencontrées :

<p><i>Direction CERSA</i></p> <p>TONA Kokou, directeur du CERSA</p>
<p><i>Responsable du master et des spécialités</i></p> <p>OSSEYI Elogo, responsable Procédés de transformation et sécurité sanitaire TALAKI Essodina, responsable Biosécurité et bio sûreté en filière avicole TONA Kokou, responsable Techniques de production avicole YOVO Koffi, responsable Socio-économie et marketing des produits avicoles TOZO Koffi responsable Biotechnologie et génétique avicoles PITALA Wéré, responsable de la formation AGBONON Amegnona, directeur adjoint</p>
<p><i>Enseignants – Enseignants partenaires</i></p> <p>TETEH Ayivi (pathologie aviaire et biosécurité) HOUNDONUGBO Frédéric (nutrition et alimentation avicole) (Bénin) CHRYSOSTOME Christophe (biotechnologie et génétique aviaire) (Bénin) TETE-BENISSAN Amivi (immunologie) AZIADEKEY Mawuli (génétique des populations) NENONENE Amen Yawo (biostatistique) ABBEY Abbévi Georges (économie agricole)</p>
<p><i>Professionnels et partenaires</i></p> <p>BONFOH Bédibété (DG – ITRA) KANGNI Têko (CSPA ITRA) EKOUÉ K. Sodjinin (resp. programme volaille) SOEDJI Kokouvi (DG INFRA) ABALO Kodjo (Cooparem) KOUAMI Kokou (Pdt. ANPAT) BADJO Diakha (Gestionnaire FAIEJ) SANVEE Georges (ANPAT) DJAGBA S. Vincent (promoteur / ferme Kekeli) CHRYSOSTOME Christophe Labo. De recherche avi. Zoo Eco (Bénin) HOUNDONUGBO Frédéric (Point focal CERSA, Bénin)</p>

<p><i>Campus numérique francophone (CNF)</i></p> <p>KODJOVI Horatio, directeur</p> <p><i>Unité expérimentale</i></p> <p>TETEH Ayivi, post-doctorant, chargé de l'encadrement des étudiants AGBOKA Komi, responsable unité de production asticots</p> <p><i>Laboratoire de microbiologie et contrôle de la qualité des denrées alimentaires (LAMICODA)</i></p> <p>AMEYAPOH Yaovi, directeur</p>
<p><i>Etudiants (en master ou doctorat) réunis</i></p> <p>16 étudiants ou étudiantes, en master ou doctorat, des différentes spécialités, et de nationalités différentes (Togo, Bénin, Gambie)</p>
<p><i>Cellule d'Assurance qualité de l'Université de Lomé</i></p> <p>AWUSSI Minontikpo Yaovi, responsable Assurance qualité</p> <p><i>Commission d'auto-évaluation</i></p> <p>NENONENE Amen Yawo, responsable commission</p> <p><i>Service de suivi de l'évaluation et Assurance qualité CERSA</i></p> <p>AGBOKA Komi, responsable</p> <p><i>Direction des Affaires académiques et de la scolarité</i></p> <p>JONDO Koffi, directeur des Affaires académiques et de la scolarité, Président de la commission d'auto-évaluation du CERSA</p>

PRESENTATION DE LA FORMATION

L'Université de Lomé est la première université publique du Togo à caractère scientifique et culturel. Elle a été créée en 1970 sous le nom de l'Université du Bénin puis est devenue Université de Lomé en 2001. Elle compte actuellement 16 établissements dont l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA) et l'Ecole Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires (ESTBA) à l'origine du projet du CERSA. Cette université accueille plus de 44 000 étudiants et compte 45 laboratoires et unités de recherche. Les formations sont organisées selon le schéma européen LMD issu du processus de Bologne. L'Université de Lomé a choisi 8 domaines d'application, conformément aux recommandations du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) auquel elle appartient. Parmi ces domaines, se trouve celui des Sciences Agronomiques qui constituent un enjeu fort dans les pays africains.

Le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) est l'un des six Centres d'Excellence Africains dans le domaine agricole et est le seul à délivrer un enseignement dans le domaine des sciences aviaires. Le CERSA souhaite ainsi répondre au besoin croissant de qualité de la formation et de la recherche appliquée dans le domaine des sciences aviaires et propose un master, un doctorat et une offre de formation continue.

Le master intitulé « Master en Sciences Aviaires » comprend 5 spécialités :

- 1) Productions avicoles ;
- 2) Procédés de transformation en filière avicole ;
- 3) Sécurité sanitaire ;
- 4) Biotechnologie et génétique avicoles ;
- 5) Socio-économie et marketing de la filière avicole.

A travers cette offre de formation, il est proposé une mise à niveau des compétences et une innovation des pratiques de production avicole. L'objectif principal est d'accélérer le développement et de promouvoir la

filière avicole dans les pays africains. Ce master s'adresse principalement aux étudiants originaires des pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale titulaires d'une licence, maîtrise ou diplôme d'ingénieur en agronomie, sciences animales, agroéconomie ou physiologie animale. Les diplômés de ce master peuvent être employés en tant que cadres dans les industries avicoles, spécialistes de la filière avicole auprès d'agences gouvernementales ou encore développer l'entrepreneuriat en industrie avicole. Une poursuite en doctorat est également offerte pour accéder aux métiers relatifs au milieu de la recherche académique.

La démarche d'évaluation entreprise par le CERSA comprend à la fois une phase d'auto-évaluation et une évaluation interne. La phase d'auto-évaluation a été conduite grâce à la mise en place de deux commissions. La première, créée en 2016, est interne au CERSA. Elle est composée de cinq membres dont le responsable de la cellule d'assurance qualité de l'Université de Lomé qui a guidé sa mise en œuvre. Cette commission est chargée de recueillir toutes les informations nécessaires à l'établissement du rapport d'auto-évaluation et de rédiger ledit rapport. La seconde commission a été créée par arrêté du Président de l'Université de Lomé et est composée de 6 membres dont le Directeur des Affaires Académiques et de la Scolarité et le directeur du CERSA. Cette seconde commission est chargée de valider le rapport d'auto-évaluation produit par la commission interne du CERSA avant soumission au Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

RAPPORT DÉTAILLÉ

a. Finalité de la formation

Les objectifs du Master en Sciences Aviaires sont clairement définis et répondent à un besoin fort de la filière avicole au Togo et plus globalement en Afrique Occidentale et Centrale. Ils visent principalement à améliorer et sécuriser la qualité des produits à base de volaille utilisés localement et à renforcer le développement de la filière avicole. À l'issue du master, les étudiants diplômés doivent être capables d'analyser le potentiel et les contraintes de la filière avicole, d'utiliser les connaissances acquises pour améliorer les capacités techniques, organisationnelles et de management de la filière. Ils pourront également s'impliquer dans l'élaboration de plans stratégiques de développement de l'aviculture et créer des entreprises en relation avec cette filière. Ces objectifs sont connus des étudiants et accessibles avant leur entrée en master via le site internet du CERSA et des affiches/dépliants. L'information est également transmise en début de formation, à travers le guide de l'étudiant et lors de la journée de rentrée du master. L'intitulé de « Master en Sciences Aviaires » est explicite et correspond totalement aux objectifs et contenus des enseignements délivrés dans cette formation. Les connaissances et compétences à acquérir sont clairement exposées dans le guide de l'étudiant remis en début de formation. Elles sont surtout orientées vers l'organisation de la production avicole d'une région ou d'un pays, avec l'acquisition de compétences opérationnelles de développement. Les différentes unités d'enseignement sont également décrites ainsi que les débouchés. Même si les cinq spécialités sont bien présentées individuellement avec un contenu différent, les compétences et débouchés de chacune d'elles s'avèrent en revanche identiques.

Les perspectives d'embauche concernent principalement l'entrepreneuriat dans le domaine avicole et l'expertise auprès d'agences gouvernementales. La poursuite d'étude au niveau doctorat est également fortement encouragée au sein du CERSA afin d'accéder aux métiers de la recherche. Les étudiants sont pleinement conscients des potentialités de cette formation et de leur intégration future dans la société.

La formation est en lien étroit avec le monde socio-professionnel de la production avicole au Togo et dans la sous-région au travers notamment de l'interaction avec l'Association Nationale des Professionnels Avicoles du Togo (ANPAT) qui regroupe actuellement 226 acteurs de la filière. Cela se traduit entre autres par leur participation à l'établissement du programme du master, aux enseignements théoriques et pratiques et à l'accueil de stagiaires. Certains intervenants extérieurs appartiennent également à des universités et instituts africains et européens qui ont des structures de recherche en sciences avicoles (Universités de Louvain et du Bénin principalement). Le CERSA sert également de support de formation continue pour les professionnels du domaine avicole selon les besoins exprimés. Cette interaction directe avec le monde socio-économique permet d'introduire des enseignements dans la formation actuelle afin d'assurer son adéquation avec les besoins du terrain lors de réunions annuelles.

b. Positionnement de la formation

Le master en Sciences Aviaires est une formation de haut niveau, spécialisée en aviculture, sans exclusion de modes de production (traditionnel et industriel), ni d'espèces d'intérêts (poulets de chair, poules pondeuses, parents reproducteurs et pintades). Cette offre de formation s'avère unique à l'échelle du pays et de la sous-région, ce qui lui confère une attractivité certaine. Le CERSA est par ailleurs le seul centre spécialisé à délivrer un enseignement dans le domaine des sciences aviaires parmi les centres d'Excellence d'Afrique Occidentale et Centrale. Même à l'échelle internationale, peu de formations de ce niveau, couplant les aspects recherche et socio-économiques, sont connues. L'expertise du CERSA dans la connaissance des besoins des filières avicoles locales permet de maintenir un fort lien avec le terrain, tout en apportant un bagage scientifique issu de la recherche internationale dans le domaine (lien avec la World Poultry Science Association - WPSA, organisme international fédérant les recherches en aviculture). En complément de la collaboration à l'échelle nationale avec l'ANPAT, des partenaires au niveau international sont également impliqués, notamment aux Pays Bas (Vancomatic) et en Belgique (Nutrition Science). L'équipe dirigeante montre un fort dynamisme dans la recherche de nouveaux partenariats, et diverses conventions sont en cours de signature (ORFFA, Hendrix Isa Genetics).

Les étudiants du master sont confrontés, pendant leurs études et leurs stages, à des problématiques de terrain nécessitant des apports scientifiques issus de la recherche récente. Le lien avec la recherche académique est donc très présent et se traduit notamment à travers des collaborations avec des laboratoires de recherche au niveau local (le Laboratoire de microbiologie et contrôle de la qualité des denrées alimentaires (LAMICODA) et l'Institut Togolais de recherche en Agronomie) et international (Université de Wageningen aux Pays Bas, Association des Universités Africaines, Institut National de Recherche Agronomique en France). Les unités d'enseignement « méthodologie de la recherche » et « séminaires thématiques », présentes dans les cinq spécialités, permettent aux étudiants d'établir facilement le contact avec le monde de la recherche. L'appui logistique de l'Unité Expérimentale, récemment construite sur le campus de l'université, vient renforcer l'articulation formation-recherche en permettant l'hébergement de diverses expériences conduites par les étudiants. La construction en cours du centre d'expérimentation, avec de nombreux box expérimentaux, bureaux et salles de cours ne pourra que consolider cette dynamique. Ce développement en lien avec la recherche passe également par la poursuite en doctorat qui est fortement encouragée à l'issue du master. Ainsi, la participation du CERSA à l'offre de bourses du DAAD (organisme de promotion de la coopération avec l'Allemagne) dans la sous-région a permis l'obtention de 6 bourses de doctorat et 18 bourses de master en 2017.

Le master du CERSA ambitionne une dimension régionale et réserve environ 40% de ses effectifs aux étudiants originaires de la région, en encourageant également les candidatures féminines. Même si ce quota n'est pas totalement atteint, les deux premières promotions affichent un recrutement largement tourné vers les pays voisins avec de 16 à 30% d'étudiants originaires du Bénin et de la Gambie pour l'essentiel, ce qui révèle une certaine attractivité de cette formation. La première promotion d'étudiants étant juste diplômée en 2017, il est difficile d'évaluer actuellement la mobilité sortante.

c. Organisation pédagogique de la formation

Le master en Sciences Aviaires du CERSA se déroule sur deux années, découpées en 4 semestres et permet d'obtenir 120 ECTS. Un crédit correspond à 12 heures de cours en présentiel, auxquelles s'ajoutent 8 heures de travail personnel. La charge de travail pour les étudiants est donc conséquente et le contenu des cours présenté dans le dossier témoigne d'un haut niveau d'exigence.

La formation comprend 5 spécialités :

- 1) Productions avicoles ;
- 2) Procédés de transformation en filière avicole ;
- 3) Sécurité sanitaire ;
- 4) Biotechnologie et génétique avicoles ;
- 5) Socio-économie et marketing de la filière avicole.

Les trois premières ont pour intérêt des niveaux successifs de la filière avicole (reproduction & génétique ; élevage & alimentation ; microbiologie & agroalimentaire). Les deux spécialités « sécurité sanitaire » et « socio-économie » sont plus transversales par rapport à la filière. La volonté, exprimée lors de l'entretien, d'ouvrir les spécialités en fonction de la demande en cadres de la filière reflète une approche pragmatique du fonctionnement du master. Actuellement, ce sont les choix des étudiants qui ont conditionné l'ouverture des différentes spécialités. Ainsi, seules trois sont ouvertes en 2015 (Productions avicoles avec 9 étudiants, Biotechnologie et génétique avicoles avec 7 étudiants et Procédés de transformation en filière avicole avec 9

étudiants). Une autre combinaison de choix de spécialités a été retenue par les étudiants de la promotion suivante : Productions avicoles (9 étudiants), Socio-économie et marketing de la filière avicole (9 étudiants), Sécurité sanitaire (6 étudiants).

Le premier semestre, dans lequel sont enseignées les disciplines fondamentales (Zootechnies, physiologie aviaire, génétique fondamentale, anatomie, économie de productions), est commun aux cinq spécialités. Tandis que les 2^e et 3^e semestres abordent des thématiques spécifiques à chacune. Le semestre 4 se focalise sur des travaux de recherche liés à plusieurs thématiques comme l'alimentation, les techniques d'élevage ou encore l'endocrinologie et biologie moléculaire. La formation permet donc une spécialisation progressive des étudiants. Sur sollicitation de l'étudiant et en discussion avec l'équipe pédagogique, des passerelles entre les différentes spécialités sont envisageables au 2^e semestre, même si le cas ne s'est encore jamais présenté. Au-delà, aucune passerelle n'est proposée.

Parallèlement, le CERSA a bien intégré les enjeux liés à la formation tout au long de la vie et propose une offre modulaire d'un coût réduit, facilitant l'accès du plus grand nombre. Cette formation à la carte s'adresse essentiellement aux professionnels de la filière avicole dont l'expression des besoins permet la création de nouveaux modules profitant aux étudiants du master.

Les cours sont dispensés principalement en français. Un établissement d'enseignement supérieur situé sur le campus, mais pas sous l'administration de l'Université de Lomé (Le Village du Bénin), a pour mission de former les étudiants à la langue française. Il est mis à contribution pour les activités du CERSA. Par ailleurs, les liens scientifiques et pédagogiques établis avec des universités non francophones (l'Université Fédérale Agricole Abeokuta au Nigéria et l'Université de Wageningen aux Pays-Bas) permettent aux étudiants d'avoir une partie de leurs enseignements assurés en langue anglaise. D'autre part, la présence d'étudiants étrangers au sein du master induit régulièrement des traductions en anglais qui profitent finalement à l'ensemble de la promotion. Même si cette formation permet l'apprentissage et le perfectionnement des langues française et anglaise, il n'existe toutefois aucune certification validant un niveau de langue attendu.

Deux types de stages sont organisés au cours de la formation dans chacune des quatre spécialités. Un stage « d'imprégnation » d'un mois se déroule à la fin du troisième semestre (6 crédits). Son objectif est la découverte du milieu professionnel via une immersion dans une exploitation avicole ou un bureau d'étude. Ce travail donne lieu à un rapport et est encadré par un enseignant tuteur. Un second stage a lieu au quatrième semestre (30 crédits). Il s'agit d'un stage « recherche », d'une durée de 4 à 6 mois qui a principalement lieu en laboratoire ou en exploitation. Il est composé de deux parties : une partie pratique et un projet élaboré par l'étudiant à l'issue du stage. Il fait également l'objet d'un accompagnement spécifique par un enseignant tuteur. Les relations étroites existantes entre le CERSA et l'Association Nationale des Professionnels Avicoles du Togo (ANPAT) permettent le placement en stage de l'intégralité de la promotion : chaque étudiant formule un choix de sujet de recherche et l'équipe enseignante se charge de trouver la structure adaptée à sa réalisation. L'accueil de stagiaires permet par ailleurs à ces entreprises de bénéficier de connaissances actualisées du secteur avicole. Le contenu de la formation est donc en cohérence avec les exigences du monde socio-économique et permet aux futurs diplômés d'acquérir des compétences utiles à son insertion professionnelle.

Il existe à l'Université de Lomé un campus numérique francophone offrant aux abonnés un plateau technique complet. Il permet également l'enseignement à distance et la mise en place de pratiques pédagogiques innovantes. Toutefois celui-ci semble encore sous utilisé, notamment par le master en Sciences Aviaires du CERSA. Un renforcement pédagogique est par ailleurs imposé aux nouveaux enseignants. Même s'il n'existe pas de dispositif officialisé de remise à niveau, de suivi individuel et d'aide à la réussite, la qualité d'écoute de l'équipe enseignante permet un accompagnement des étudiants vers la validation des compétences requises. Cette proximité entre étudiants et enseignants n'est cependant possible qu'avec des effectifs restreints (25 étudiants par promotion). Par ailleurs, comme une forme de tutorat, quelques anciens diplômés du master actuellement en doctorat servent de ressource et soutien aux étudiants en cours de formation. Les rares étudiants ayant abandonné la formation l'ont fait suite à l'obtention d'un emploi ou à la réussite d'un concours.

d. Pilotage de la formation

Le master en Sciences Aviaires est partie intégrante du CERSA et dispose donc à ce titre du personnel et des infrastructures lui étant dédiés. Le CERSA est composé d'une direction, d'un comité de pilotage, d'une commission scientifique et pédagogique et d'un comité d'audit. Le master est dirigé par le directeur du CERSA qui est fortement impliqué dans la gestion administrative mais également sur les aspects pédagogiques. Il est épaulé par un directeur-adjoint, des responsables de spécialités, un secrétariat (une personne à plein temps pour toutes les activités du CERSA) et divers services en commun avec l'Université de

Lomé (service formation, service recherche et développement, service suivi, évaluation et qualité). Des séminaires enseignants sont organisés deux à trois fois par semestre pour échanger sur le contenu et l'organisation des différentes unités d'enseignement. Des réunions informelles ont également lieu en fonction des besoins.

Les intervenants académiques et les enseignants du master proviennent de plusieurs établissements de formation de l'Université de Lomé (Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA) et Ecole Supérieure des Techniques Biologiques et Alimentaires (ESTBA) pour l'essentiel) puisque le master, et le CERSA de façon plus globale, ne dispose pas d'enseignants spécifiquement dédiés. A cette équipe enseignante locale, viennent s'ajouter des intervenants extérieurs qui sont soit issus du monde socio-économique, soit d'instituts de recherche ou d'universités étrangers (Université catholique de Louvain en Belgique, Institut National de la Recherche Agronomique en France, Université Fédérale Agricole Abeokuta au Nigéria, Université de Wageningen au Pays-Bas, Université d'Abomey-Calavi au Bénin). L'enseignement est donc à la fois scientifique et technique, même si l'apport des chercheurs en tant qu'enseignants est plus visible que celui des partenaires professionnels agricoles qui interviennent surtout dans l'encadrement des stages.

Les jurys de fin de semestre ont lieu en présence de l'ensemble de l'équipe enseignante alors que les jurys de stage sont restreints à trois ou quatre personnes et accueillent un intervenant du monde socio-économique. En complément, des jurys de correction ont été constitués pour corriger les copies en salle et rendre leur évaluation transparente.

Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement exposées et connues des étudiants. Elles se composent d'évaluations continues et d'évaluations sommatives de fin de semestre. L'évaluation continue représente 40% de la note finale et est gérée au sein de chaque unité d'enseignement. Elle est constituée d'interrogations, de travaux de groupe ou de présentations orales lors des séminaires hebdomadaires. L'évaluation sommative, comptant pour 60%, correspond à un examen écrit à la fin de chaque semestre. Chaque étudiant doit avoir 10/20 pour valider l'unité d'enseignement. Il n'existe pas de compensation entre unités d'enseignement, ni entre semestres. Une unité d'enseignement non validée doit être repassée. La transcription des différents enseignements en termes de compétences n'est pas encore formalisée et la mise en place d'un portefeuille de compétences n'est pas d'actualité.

Les effectifs du master sont suivis au même titre que ceux de l'ensemble du CERSA, comprenant donc également la formation doctorale et la formation professionnelle de courte durée. Les objectifs du master ont été atteints dès la première promotion de 2015 avec 25 étudiants inscrits, correspondant à la capacité d'accueil autorisée par l'université. Cette dynamique s'est poursuivie l'année suivante (24 étudiants) pour atteindre en 2017 la sélection de 33 étudiants en première année. La création du CERSA a joué un réel rôle dans l'attractivité de cette formation qui ne comprenait auparavant que la moitié des effectifs. La majorité des étudiants sont togolais même si en fonction des années, 4 à 8 étudiants originaires du Bénin ou de Gambie suivent la formation. Les modalités de recrutement sont précises et transparentes pour les étudiants via le guide de l'étudiant. Les candidats doivent prioritairement être originaires d'Afrique de l'Ouest et Centrale avec un quota de 40% réservés aux étudiants régionaux. Un âge limite de 35 ans est également requis ainsi que la possession d'une licence, maîtrise, diplôme d'ingénieur ou titre équivalent en agronomie, sciences animales, agroéconomie ou physiologie animale, avec une moyenne générale d'au moins 12/20. Le recrutement s'effectue en trois étapes avec une présélection sur dossiers, suivie d'un test écrit puis d'un test oral. Ainsi, sur 50 candidatures annuelles, environ la moitié a répondu aux critères de sélection lors des deux premières campagnes d'inscription.

Le master sous sa forme actuelle au sein du CERSA est très récent et la première promotion est tout juste diplômée en automne 2017. Le suivi de ces étudiants n'est donc pas encore formalisé. Néanmoins, le CERSA pourra bénéficier de l'assistance de la Cellule d'Assurance qualité de l'Université de Lomé dans cette tâche. Cependant, les faibles effectifs concernés et la proximité entre l'équipe dirigeante et les étudiants permettent tout de même une bonne connaissance du devenir des étudiants actuels. Parmi les 10 diplômés du master en sciences aviaires avant l'ouverture du CERSA, 4 sont insérés en milieu socio-professionnel et 5 sont actuellement en doctorat au CERSA.

Les étudiants évaluent régulièrement les enseignements qu'ils reçoivent au moyen de fiches questionnaires. Cette évaluation est surtout requise pour les intervenants extérieurs afin de juger de leur niveau d'interactions avec les étudiants. La cellule d'assurance qualité de l'Université envisage prochainement de passer à une évaluation en ligne systématique. Les mesures anti-fraude appliquées au CERSA correspondent à celles de l'université avec notamment l'anonymat des copies, l'emballage des sujets d'examen et la vérification de l'identité.

POINTS FORTS :

- Formation de qualité, reconnue au niveau national et de la sous-région, et répondant à des objectifs précis en adéquation avec la demande sociétale
- Très bonne connexion entre la formation et les acteurs de la filière avicole
- Lien étroit avec la recherche fondamentale et appliquée
- Equipe pédagogique dynamique et à l'écoute de ses étudiants.

POINTS FAIBLES :

- Manque de formalisation actuelle des organes de pilotage (suivi du devenir de étudiants, de l'acquisition des compétences)
- Pratiques pédagogiques à améliorer pour s'inscrire dans une démarche qualité (préparation à l'international, aide à la réussite, utilisation des TICE).

CONCLUSION

Le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA), supporté par la Banque mondiale, constitue un pôle attractif de l'Université de Lomé, orienté vers le développement du secteur agricole en général et de la filière avicole en particulier. Le master en Sciences Aviaires proposé dans ce cadre répond à un besoin fort de la société togolaise et plus largement des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le positionnement de cette formation, unique et de qualité, est pertinent dans le contexte agricole de la région et les objectifs de formation sont cohérents vis à vis des besoins immédiats et futurs des filières avicoles. L'attractivité de cette formation dépasse le cadre du pays, avec l'accueil d'étudiants de différentes nationalités au cours des deux premières promotions. L'atteinte et le maintien des effectifs fixés dès l'ouverture du master confirment son attrait et la qualité de l'enseignement délivré.

La forte connexion avec les acteurs du monde socio-économique, qui ont participé notamment à l'élaboration du programme de master, assure une formation évolutive et en adéquation avec les besoins de terrain. Ce rapprochement facilite également l'injection des avancées de la recherche pour l'amélioration des pratiques agricoles. Ceci est renforcé par le dynamisme de l'équipe dirigeante qui mène une recherche active de nouveaux partenariats, même si certains restent encore à finaliser pour assurer la pérennité à plus long terme de cette formation.

Concernant la lisibilité des finalités de ce master, les étudiants en sont pleinement informés au travers du guide de l'étudiant et du séminaire de début d'année. Cependant, les compétences visées sont surtout orientées vers une démarche très opérationnelle de l'organisation de la production avicole et semblent parfois éloignées des objectifs en lien avec la recherche académique. Par ailleurs, l'affichage à l'identique des compétences et débouchés pour l'ensemble des cinq spécialités ne facilite pas leur identité.

L'organisation pédagogique est en cohérence avec les objectifs affichés dans ce master. La spécialisation est progressive avec tout d'abord un tronc commun au premier semestre permettant une découverte globale des différents domaines de l'aviculture. L'orientation dans la spécialité choisie n'intervient qu'au second semestre à la suite duquel une réorientation, qui reste à formaliser, peut être envisagée. La place accordée aux stages est conséquente et correspond aux objectifs de préparation au doctorat envisagé par une majorité des étudiants. Certaines pratiques pédagogiques demandent cependant à s'inscrire davantage dans une démarche qualité appropriée à l'exigence de cette formation. Des procédures sont déjà existantes au sein de l'université mais leur mise en pratique n'est parfois pas optimale ou demandent simplement à être formalisées. De même, le pilotage est bien présent mais il n'est pas encore suffisamment structuré pour produire une analyse fonctionnelle à long terme du master. La mise en place très récente de ce master au sein du CERSA explique certainement ce fonctionnement. La forte implication de l'équipe dirigeante et la volonté collégiale de progression ressentie au cours des divers entretiens faciliteront sans doute l'évolution de ces pratiques.

RECOMMANDATIONS POUR L'ETABLISSEMENT

L'analyse de ce master démontre une formation de qualité où l'essentiel des éléments sont en place, excepté quelques points d'ordre organisationnel. Il s'agit notamment du suivi détaillé et de l'analyse de l'insertion professionnelle, qui sont des outils indispensables et ne doivent pas être négligés. Les cinq spécialités ne pouvant ouvrir simultanément compte tenu des effectifs du master (25 étudiants), la connaissance précise du devenir des étudiants aidera l'équipe dirigeante à engager une réflexion autour du choix des spécialités proposées. Ce dernier doit être réalisé au regard des besoins socio-économiques et de leur évolution dans le temps. La volonté de préparer les étudiants à l'entrepreneuriat peut offrir un débouché vers la création d'entreprises avicoles, ce qui participera activement à la mise en place d'une filière de production plus organisée. Lorsque la filière sera plus développée, un enseignement en assurance qualité et certification serait nécessaire. En parallèle, un affichage spécifique des compétences et débouchés de chacune des spécialités favorisera une meilleure lisibilité.

La démarche qualité liée aux pratiques pédagogiques se met en place progressivement. Certains éléments demandent également à être formalisés. Ainsi, même si les étudiants pratiquent régulièrement l'anglais lors des divers enseignements, une certification en langue anglaise, accompagnée d'une meilleure information des possibilités de mobilité, faciliterait les échanges à l'international et le rayonnement de cette formation au sein de la sous-région. Dans la continuité, l'aide à la réussite ou le suivi des compétences actuellement fournis aux étudiants fonctionnent avec de faibles effectifs et grâce à la proximité entre enseignants et étudiants. L'arrivée de promotions plus conséquentes depuis la création du CERSA demande la mise en place de dispositifs plus adaptés et en lien avec l'exigence de cette formation. L'utilisation des TICE et des outils de pédagogie innovante, disponibles au niveau de l'université mais actuellement sous employés, serait une voie à explorer.

OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT



UNIVERSITE DE LOME

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

Monsieur François Pernot,
Directeur du Département Europe et International
Hcéres

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour la courtoisie qui a caractérisé la mission sur site. Nous apprécions particulièrement la justesse du rapport qui reflète ce que le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) représente effectivement.

Nous sommes conscients des faiblesses que vous avez relevées dans le rapport, et nous travaillons déjà à leur résolution. Nous nous engageons à mettre en œuvre les recommandations du rapport. En effet, le CERSA a déjà entamé certaines actions correctives afin que le dispositif de formation soit plus performant. Il s'agit de :

1. suivi du devenir des étudiants et insertion professionnelle :
 - création et animation de l'alumni de manière à suivre le devenir des diplômés et à améliorer le dispositif de formation par rapport aux besoins du marché de l'emploi ;
 - renforcement de l'implication des professionnels dans la formation en perspective de mettre les apprenants dans les réalités du milieu professionnel ;
 - formalisation du partenariat avec l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) afin de renforcer les compétences des apprenants dans le domaine de l'entrepreneuriat ;
 - formalisation du partenariat avec le Patronat et le secteur privé en vue de favoriser les réflexions concernant les initiatives d'implantation des diplômés comme entrepreneurs avicoles ;
 - prise en compte des besoins réels du marché du travail afin de garantir l'employabilité des diplômés.
2. la diversification des spécialités :
 - conformément aux textes de l'Université de Lomé, tous les trois ans, les offres de formation doivent être révisées. Dans cette logique, le CERSA compte procéder à une évaluation de ses offres de formation à la troisième année, et adapter de façon dynamique ses offres aux besoins et à l'évolution du tissu socioéconomique des pays d'origine des étudiants. En d'autres termes, les spécialités s'inscrivent dans un processus dynamique ;
 - le CERSA s'emploiera à décliner de façon détaillée ses offres de formation de manière à réaliser un affichage spécifique des compétences et débouchés de chacune des spécialités en vue de favoriser une meilleure lisibilité.

3. l'accent sur la langue anglaise et les TICE :

- l'anglais étant une langue incontournable aujourd'hui, une discussion est en cours avec le Village du Bénin qui est un établissement d'enseignement supérieur situé sur le campus de l'Université de Lomé. Sa mission consiste à assurer la mise à niveau des étudiants en Français comme en Anglais). Cette discussion a pour finalité d'organiser une formation complémentaire en anglais en vue d'une amélioration des aptitudes de tous les apprenants débouchant sur une certification. En plus, le CERSA se propose d'approcher le Centre Culturel Américain pour établir éventuellement un partenariat dans ce sens ;
- redynamisation de la collaboration avec le Centre Numérique Francophone (CNF) en vue de : i) renforcer les capacités des étudiants en termes de TICE ; ii) apporter le soutien aux enseignants pour la mise en ligne des cours et une utilisation plus efficiente des TICE dans les enseignements ; iii) développer des modules d'enseignement à distance.

En vous remerciant une fois encore pour votre disponibilité à nous accompagner dans ce processus d'accréditation, nous vous prions de croire à nos sentiments distingués.

Fait à Lomé, le 17 novembre 2017

Le Directeur,



Professeur Kokou TONA

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)